

Rapport du Conseil communal concernant une demande de crédit de CHF 2'220'000.- relative aux aménagements extérieurs, aux équipements et au regroupement solaire pour la salle de gym et polyvalente de Gorgier

Madame la présidente, Mesdames les conseillères générales, Messieurs les conseillers généraux,

## 1. Introduction

En mai 2016, une demande de crédit est formulée auprès du législatif de l'ancienne commune de Gorgier. Celle-ci s'intitulait « Demande de crédit d'objet de CHF 150'000.- pour la réalisation d'un projet de salle polyvalente et de sport ».

Ce crédit est alors accepté par le législatif ; il a pour but premièrement l'obtention de la sanction préalable et deuxièmement l'obtention du permis de construire en sanction définitive. La salle polyvalente et de sport s'implantera sur le site des travaux publics (TP) lui-même situé sur l'abri de la protection civile.

La sanction définitive a été obtenue le 18 mars 2020. Par conséquent, le permis de construire entre en force une fois les délais de recours échus, soit le 18 avril 2020.

En date du 15 mars 2021, votre autorité accepte un crédit de CHF 350'000.- pour la première étape relative aux prestations de réalisation et d'exploitation (Phase 4.41 selon la SIA). Une fois le délai référendaire échu, le bureau eo architectes SA a tout de suite pu commencer à travailler.

Le 21 février 2022, votre autorité accepte un crédit de CHF 7'300'000.- pour le projet d'exécution, l'exécution de l'ouvrage et la mise en service, achèvement. Les travaux ont ensuite débuté au printemps de la même année.

## 2. Aménagements extérieurs et procédure suivante

Les paragraphes ci-dessous ont été repris du rapport de la demande de crédit du 21 février 2022 :

« Le permis de construire obtenu avec la sanction définitive (mars 2020) concerne la salle de sport et polyvalente et l'aménagement de places de parc sur l'actuel réservoir. Mais ce permis ne traite pas des alentours immédiats de la salle qui seront inévitablement impactés par les activités sportives et culturelles de la future salle. Notamment :

- les allées et venues à pieds des classes d'écoles depuis le centre de Gorgier ;
- la présence de classes devant la future entrée (dangerosité de la route immédiate) ;
- la gestion du trafic motorisé dans le cadre de manifestations ;
- la gestion du trafic induit par l'écopoint ;
- l'intégration du transformateur de Groupe E.

Pour les raisons notées ci-dessus, une réflexion est et sera menée afin d'aménager l'ensemble du site. Il est évoqué à ce stade (cf. plan ci-dessous) :

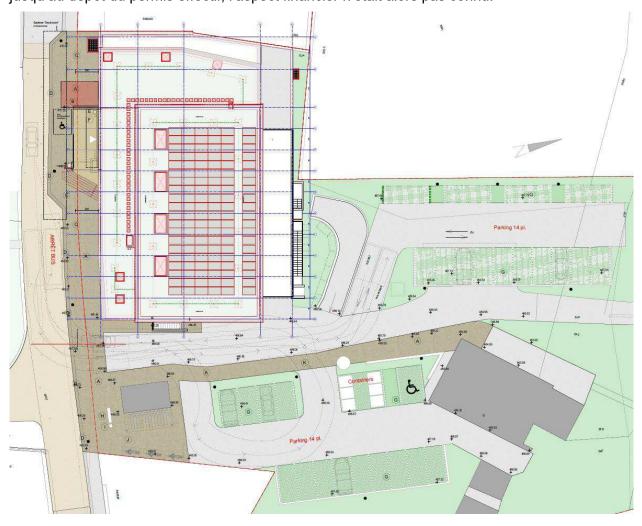
- l'aménagement du parking actuel ainsi que de l'écopoint (circulation) ;
- un cheminement piétonnier (délimité) entre la rue de la Foulaz et l'accès au sentier longeant l'Argentine (indirectement l'accès à la place de jeux) ;
- un couvert à vélos dans la continuité de l'intégration du transformateur de Groupe E (impossibilité de le déplacer) ;
- le traitement en bardage bois (accord de Groupe E) du transformateur :
- la création d'un arrêt (ou dépose-minute) entre la rue de la Foulaz et le transformateur ;

- la sécurisation de la zone d'accès principal à la salle (marquage au sol et réduction du gabarit de la route) s'inscrivant dans la mise en zone 30 km/h de l'ensemble de la rue de la Foulaz ;
- l'élargissement du balcon de façon à couvrir entièrement la zone de parcage au niveau de l'étage dévolu aux travaux publics.

L'ensemble de ces points sera encore débattu avec les commissions directement concernées, avant une demande de crédit (permis de construire, projet, réalisation, etc.) faite à votre autorité.

Le but étant de pouvoir mettre en place ces aménagements durant la réalisation de la salle de façon à avoir un site « cohérent » une fois l'ensemble des travaux terminés. »

Afin d'aller de l'avant avec les aménagements extérieurs et notamment l'établissement du permis de construire, la commission de l'aménagement du territoire (AT) a été consultée le 14 décembre 2022. La commission avait alors émis un préavis positif à l'unanimité pour aller de l'avant avec le permis de construire sur la base du plan ci-dessous, plan qui n'a que peu évolué jusqu'au dépôt du permis effectif, l'aspect financier n'était alors pas connu.



## 3. Consultation

Afin d'avancer sereinement avec ce projet, nous avons réalisé une séance en date du 17 août 2021 avec une commission des « utilisateur-trice·s » composée des enseignant·e·s de sport, d'un représentant de la commission technique, d'une représentante de la commission sports – loisirs – culture, d'un représentant de la Beline et l'intendant des bâtiments.

L'ensemble des plans a été présenté avec les adaptations et améliorations effectuées. Nous avons également pris note de la position souhaitée de la future scène (au Nord et pas au Sud). La troupe de la Beline nous a également fait part des besoins souhaités pour une représentation théâtrale, chorale ou autres au sein de la future salle.

Une autre séance a été effectuée en début d'année 2022 suite à l'acceptation du crédit de façon à figer définitivement l'ensemble des éléments prévus (notamment les engins sportifs et besoins de la troupe théâtrale).

Nous avons sollicité ensuite individuellement la troupe théâtrale ainsi que les enseignant·e·s de sport afin d'avoir une liste de matériel exhaustive.

## 4. Détails du crédit

Au sein du crédit prévu pour la construction, celui-ci prend en charge ce qui est fixe et propre au bâtiment. Le reste tient de l'investissement d'exploitation, tant pour les TP que pour le sport.

Par exemple, pour le Code des frais de construction (CFC), qui est divisé dans le cas présent en deux sous CFC (951 Équipement de salle de sport et 953 Petit matériel), celui-ci comprend 95 engins de gymnastique et nous avions devisé au sein du crédit de construction le détail suivant :

CFC	Texte	OUV	Montant	[%]
951	Equipement de salle de sport		92'000.00	1.3
		salle	92'000.00	1.3
		TP	0.00	0.0
	Comprend:			
	Equipements fixes pour le sport			
953	Petit matériel		22'200.00	0.3
		salle	22'200.00	0.3
		TP	0.00	0.0
	Comprend:			
	Equipement mobiles pour le sport			
	Agrès			
	Total	salle	5'703'500.05	78.4
	Total	TP	1'570'100.15	21.6
	Total		7'273'600.20	100.0

Sur cette base, nous avons ensuite demandé explicitement les besoins des enseignant·e·s tout en ayant en tête l'actuelle salle de gym et le matériel vieillissant. Et selon ces besoins, voici le montant atteint pour le sous CFC 951 :

951	ÉQUIPEMENT DE SPORT									
	Travaux	Sit	Long	Larg	haut	qantité	maj 5%	qnt majorée	prix/unit	Prix
						m1, m2, m3				
951	Équipement de sport									177 834.30
	Selon offre Sogemat SA									
	Reck parrallèles, barres fixes, 6 pces		0.00	0.00	0.00	1.00	1.05	1.05	10 648.00	11 180.40
	Anneaux balançants, 6 paires		0.00	0.00	0.00	1.00	1.05	1.05	17 783.00	18 672.15
	Cordes à grimper, 6 pces		0.00	0.00	0.00	1.00	1.05	1.05	4 294.00	4 508.70
	Portique à grimper, 8 pces		0.00	0.00	0.00	1.00	1.05	1.05	3 446.00	3 618.30
	Cadre suédois 6 travées, 1 pces		0.00	0.00	0.00	1.00	1.05	1.05	5 916.00	6 211.80
	Espalier, 2 travées simples, 3 travées		0.00	0.00	0.00	1.00	1.05	1.05	13 343.00	14 010.15
	doubles, 2 travées pivotantes									
	Basketball pivotant latéralement, 2		0.00	0.00	0.00	1.00	1.05	1.05	8 336.00	8 752.80
	pces									
	Minibasket entrainement réglable, 4		0.00	0.00	0.00	1.00	1.05	1.05	6 888.00	7 232.40
	pces									
	Volleyball entrainement, 1 pces		0.00	0.00	0.00	1.00	1.05	1.05	1 752.00	1 839.60
	Badminton, 1 pces		0.00	0.00	0.00	1.00	1.05	1.05	1 928.00	2 024.40
	But de hanball, 2 pces		0.00	0.00	0.00	1.00	1.05	1.05	3 719.00	3 904.95
	Tennis, 1 pces		0.00	0.00	0.00	1.00	1.05	1.05	1 008.00	1 058.40
	Montage au sol, bloc		0.00	0.00	0.00	1.00	1.05	1.05	6 553.00	6 880.65
	Crochet de fixation au sol, bloc		0.00	0.00	0.00	1.00	1.05	1.05	526.00	552.30
	Peinture finale, bloc		0.00	0.00	0.00	1.00	1.05	1.05	6 113.00	6 418.65
	Barres parallèles scolaires, 1 pces		0.00	0.00	0.00	1.00	1.05	1.05	2 957.00	3 104.85
	Mouton de saut, 1 pces		0.00	0.00	0.00	1.00	1.05	1.05	1 291.00	1 355.55
	Caisson de saut 150/50/110, 3 pces		0.00	0.00	0.00	1.00	1.05	1.05	6 113.00	6 418.65
	Bancs suédois emiplable, 4 pces		0.00	0.00	0.00	1.00	1.05	1.05	2 529.00	2 655.45
	Chariot de transport pour bancs		0.00	0.00	0.00	1.00	1.05	1.05	1 154.00	1 211.70
	suédois, 6 pces									
	Tapis de gymnastique làger		0.00	0.00	0.00	1.00	1.05	1.05	5 253.00	5 515.65
	160/110/7, 12 pces									
	Chariot de transport pour tapis, 1 pces		0.00	0.00	0.00	1.00	1.05	1.05	675.00	708.75
	Matelas de réception 200/160/16, 4		0.00	0.00	0.00	1.00	1.05	1.05	3 956.00	4 153.80
	pces									
	Chariot de transport pour matelas de		0.00	0.00	0.00	1.00	1.05	1.05	1 487.00	1 561.35
	réception, 2 pces									
	Matelas de saut combi 300/180/40, 4		0.00	0.00	0.00	1.00	1.05	1.05	5 945.00	6 242.25
	pces									
	Chariot de transport pour matelas de		0.00	0.00	0.00	1.00	1.05	1.05	1 705.00	1 790.25
	saut, 2 pces									
	Super mini trampoline, 1 pces		0.00	0.00	0.00	1.00	1.05	1.05	903.00	948.15
	Piquets pour intérieur, 3 pces		0.00	0.00	0.00	1.00	1.05	1.05	220.00	231.00
	Compresseur, 1 pces		0.00	0.00	0.00	1.00	1.05	1.05	476.00	499.80
	Grillage de séparation avec portes		26.50	1.00	2.50	66.25	1.05	69.56	480.00	33 390.00
	coulissantes									
	Râtelier pour balllons		0.00	0.00	0.00	1.00	1.05	1.05	2 149.00	2 256.45
	Porte raquettes		0.00	0.00	0.00	1.00	1.05	1.05	60.00	63.00
	Crochets sautoir		0.00	0.00	0.00	1.00	1.05	1.05	142.00	149.10
	Crochet tuyaux/arceaux		0.00	0.00	0.00	1.00	1.05	1.05	298.00	312.90
	Estimation architecte									
	Chariot pour mini trampoline, 1 pces		0.00	0.00	0.00	1.00	1.05	1.05	700.00	735.00
	Caisson de trasport de balle, 1 pces		0.00	0.00	0.00	1.00	1.05	1.05	300.00	315.00
	Goals de foot intérieur portable, 2 pces		0.00	0.00	0.00	1.00	1.05	1.05	4 000.00	4 200.00
										2.422.22
	Volleyball sur poteau, 1 pces		0.00	0.00	0.00	1.00	1.05	1.05	2 000.00	2 100.00
	Réserve pour petit matériel, crochet,		0.00	0.00	0.00	1.00	1.05	1.05	1 000.00	1 050.00
	fixation, etc.									
	Honoraires architectes									9 336.30
	Honoraires comptés à 10% de la moitié		0.00	0.00	0.00	1.00	1.05	1.05	8 891.72	9 336.30
	de la valeur des foumitures									
	Total									187 170.60
	Total TTC arrondi									187 200.00
	Montant inclus dans devis révisé									92 000.00
	Montant TTC inscrit au devis général									95 200.00

## Pour le sous CFC 953, voici le détail :

953	PETIT MATERIEL									
	Travaux	Sit	Long	Larg	haut	qantité m1, m2, m3	maj 5%	qnt majorée	prix/unit	Prix
953	Petit matériel									28 927.50
	Équipement d'atelier									
	Socle pour fûts avec bac de rétention,		0.00	0.00	0.00	2.00	1.05	2.10	615.00	1 291.50
	env 120/80, 2 pces									
	Roule-fût, rampes, accessoires		0.00	0.00	0.00	1.00	1.05	1.05	600.00	630.00
	Étagère à pneus, 5 pces		0.00	0.00	0.00	1.00	1.05	1.05	500.00	525.00
	Bras de lavage pour karscher		0.00	0.00	0.00	1.00	1.05	1.05	4 000.00	4 200.00
	Etagère pour palettisation, compatible		11.00	1.00	1.00	11.00	1.05	11.55	500.00	5 775.00
	palettes CFF, prof. 80, estimé au m2									
	Etablis en structure idem étagère		7.00	1.00	1.20	8.40	1.05	8.82	300.00	2 646.00
	murale, prof. 80, estimé au m2									
	Plateau d'établis, estimé en bloc		0.00	0.00	0.00	1.00	1.05	1.05	1 500.00	1 575.00
	Armoire métallique, porte à battant, env. 120/60, 7 pces		0.00	0.00	0.00	7.00	1.05	7.35	1 000.00	7 350.00
	Armoire métallique ignifuge, porte à		0.00	0.00	0.00	1.00	1.05	1.05	3 000.00	3 150.00
	battant, env. 120/60, 1 pces		0.00	0.00	0.00	1.00	1.05	1.03	3 000.00	3 130.00
	Armoire métallique avec rétention pour	-	0.00	0.00	0.00	1.00	1.05	1.05	1 700.00	1 785.00
	produits sensibles, porte à battant, env.		0.00	0.00	0.00	1.00	1.03	1.05	1700.00	1703.00
	120/60, 1 pces									
	Honoraires architectes									1 518.69
	Honoraires comptés à 10% de la moitié		0.00	0.00	0.00	1.00	1.05	1.05	1 446.38	1518.69
	de la valeur des foumitures		0.00	0.00	0.00	1.00	1.03	1.03	1440.30	1310.03
	Total									30 446.19
	Total TTC arrondi									30 500.00
	Montant inclus dans devis révisé									22 200.00
	THORIGINAL HICKS GUID GCVD I CVDC								-	22 200,00
	Montant TTC inscrit au devis général en tant que complément au devis de base									8 300.00

Ces montants sont ensuite reportés sur le tableau ci-dessous donnant ainsi la valeur totale du crédit

Celui-ci est subdivisé en trois parties, à savoir : les aménagements extérieurs, les équipements et mobilier, ainsi que le regroupement solaire.

Pour les aménagements extérieurs, il s'agit comme présenté sur le plan de l'annexe 1, du perron d'entrée (y compris le saut de loup au Nord du perron), de l'élargissement du balcon et de l'ensemble des aménagements en lien avec les parkings (cf. plan en annexe). Concernant ces derniers, le projet de parking au niveau de l'actuel entourant l'écopoint est nouveau contrairement à celui prévu sur le réservoir du Moulin. Au sein du montant validé par votre autorité en février 2022 (soit les CHF 7'300'000.-), il y avait un montant de CHF 90'000.- prévu pour la création du parking sur le réservoir d'eau potable alimentant une grande partie des habitant·e·s de Gorgier. Cette somme était alors basée sur l'avant-projet de l'ouvrage qui a permis d'obtenir le permis de construire en mars 2020. Un sondage réalisé cette année au-dessus du réservoir a permis de confirmer l'absence d'étanchéité sur la dalle. Une vérification de la capacité portante de ladite dalle, en intégrant la surcharge due au trafic, a démontré la nécessité de renforcer cet élément. Au vu de la sensibilité de l'ouvrage, une solution prudente a été privilégiée consistant en la réalisation d'une dalle supplémentaire couvrant l'actuelle ainsi que la pose d'une étanchéité.

La somme totale (estimation) pour ledit parking atteint donc CHF 543'000.-.

# Commune de la Grande Béroche ESTIMATION COÛT PARKING

## Salle polyvalente et de sport à Gorgier

21.11.23

CFC	Désignation	Commentaires	Montants TTC
	Projet parking		543 000
101.4	Protocole de fissures	Constat sur réservoir d'eau de boisson	6 300
101.5	Relevé du bâti	Complément de relevé sur site	3 300
211.1	Echafaudages	Réservoir	3 200
224	Couverture étanchéité	Réservoir	49 600
227	Traitement des surfaces extérieures	Façade béton réservoir	10 500
272	Ouvrage métallique	Garde-corps	19 700
411	Travaux de l'entreprise de maçonnerie	Construction dalle, rampe et revêtement roulant	313 500
469	Divers tracés	Signalisation + peinture de sol	3 500
491	Architecte	Honoraires	39 500
492	Ingénieur civil	Honoraires	35 000
497	Géomètre	Honoraires	2 700
498.4	Ingénieur en environnement	Honoraires (contrôle périodique qualité de l'eau de boisson)	8 200
511	Autorisation et taxes	Frais d'autorisation de construire - pour mémoire	0
524	Reproduction de document	Frais de reproduction et frais divers	4 300
532	Assurance	Assurance RCTC	15 800
582	Réserve pour renchérissement	Provision	3 100
583	Réserve pour imprévus	Divers et imprévus	24 800

Pour les équipements et le mobilier vous avez une partie de l'explication au sein des tableaux précédents.

Pour le regroupement solaire, la future salle, dont le toit est équipé de panneaux solaires photovoltaïques, sera peu énergivore. Par conséquent, une bonne partie de l'énergie produite sera réinjectée au sein du réseau ce qui est peu pertinent vu le gros consommateur se trouvant juste à côté, en plus sur la même parcelle (station de pompage STAP du Moulin). Au-delà la pertinence, il s'agit d'une obligation légale de la nouvelle loi sur l'énergie. Nous avons donc opté pour alimenter la STAP grâce aux panneaux installés sur salle. De même, au sein de ce montant, il est prévu de relier la bâtisse du Moulin qui viendra à futur un consommateur mais aussi un producteur d'énergie.

FC	Désignation	Commentaires	Montants TT0
	Projet des aménagements extérieurs		1 836 900
101.2	Analyse de substances polluantes	Terrain, bitume	8 400
101.4	Protocole de fissures	Constat sur réservoir d'eau de boisson	6 300
101.5	Relevé du bâti	Complément de relevé sur site	6 300
104	Gabarit	Pour abri bus	2 900
113	Assainissement de sites contaminés	Réserve pour traitement de matières polluées	37 800
139	Divers installations de chantier	WC de chantier	2 100
211.1	Echafaudages	Edicule Gourpe E + réservoir	11 200
	Couverture étanchéité	Toiture abri bus et réservoir	93 10
227	Traitement des surfaces extérieures	Crépi édicule Groupe E + façade béton réservoir	25 100
272	Ouvrage métallique	Abri bus, garde-corps, escaliers	189 800
	Travaux de l'entreprise de maçonnerie	Construction des aménagements + voiries + surfaces	788 700
	Travaux de jardinage	Aménagements paysagers, végétaux, clôtures	239 700
	Equipement	Conteneurs poubelles	18 900
443	Electricité	Alimentation installations électriques extérieures	26 300
443.1	Lustrerie extérieure	Eclairage public	26 300
469	Divers tracés	Signalisation + peinture de sol	14 200
	Architecte	Honoraires	131 400
492	Ingénieur civil	Honoraires	57 500
	Ingénieur électricien	Honoraires	5 70
	Géomètre	Honoraires (enquête, implantation, nivelage)	6 70
	Ingénieur en environnement	Honoraires (contrôle périodique qualité de l'eau de boisson)	8 200
	Autorisation et taxes	Frais d'autorisation de construire	4 200
	Taxes de raccordement	Taxes diverses	5 300
	Reproduction de document	Frais de reproduction	11 000
	Assurance	Assurance RCTC	15 800
	Réserve pour renchérissement	Provision	11 300
	Réserve pour imprévus	Divers et imprévus	82 70
			52.10
	Projet des équipements et du mobilier		153 000
901	Equipement de vestiaires	Sport + TP	15 200
903	Mobilier général	Sport + TP	24 100
949	Divers	Fournitures diverses	30
951	Equipement de salle de sport	Salle de sport et spectacle	95 200
953	Petit matériel	Matériel divers et équipemnet spécifique	8 300
982	Réserve pour renchérissement	Provision	2 300
983	Réserve pour imprévus	Divers et imprévus	7 600
			227.00
244.0	Projet du regroupement solaire	Tours of facility to the facility of the facil	227 000
	Introduction électrique	Travaux de fouilleet d'infrastructure pour introduction	49 500
	Maçonnerie	Chambre à câbles, socles	20 000
	Electricité	Distribution photovoltaïque et liaison d'alimentation	113 50
	Architecte	Honoraires	14 800
	Ingénieur électricien	Honoraires	8 500
203	Réserve pour imprévus	Divers et imprévus	20 700

Récapitulatif	
Projet des aménagements extérieurs	1 836 900
Projet des équipements et du mobilier	153 000
Projet du regroupement solaire	227 000
Total TTC	2 216 900

Vous trouverez au sein des paragraphes suivants quelques explications des différents CFC.

Aménagements extérieurs

## CFC 101.1 Analyse de substance polluante :

Analyse des bitumes et des terres considérant les modifications du parking existant (hors réservoir). Sera nécessaire pour avoir une vision de la qualité des déchets, des voiries et des terres.

## 101.4 Protocole de fissures :

Il faudra faire des constats avant, pendant et après les travaux sur l'état du réservoir.

## 101.5 Relevé du bâti :

Il faudra avoir des plans pour effectuer correctement la prestation ci-dessus. À notre connaissance, il n'y a rien d'exploitable.

## 113 Assainissement de site contaminé :

Il y aura un peu de déchets spéciaux (selon composition du bitume) et des terres polluées par des hydrocarbures (voitures sur le terrain pendant plusieurs années, sol exploité pour les besoins du chantier, etc.).

## 139 Divers installations de chantier :

C'est notamment les WC de chantier pour ne pas utiliser ceux du bâtiment pendant les travaux.

## 211.1 Échafaudages :

Nécessaires pour les travaux de l'abribus autour de l'édicule et devant la façade du réservoir pendant les travaux du parking.

## 224 Couverture étanchéité :

Étanchéité nécessaire sur la dalle du parking. Nous avons approché l'entreprise Essima pour avoir des prix réalistes pour ce type d'ouvrage particulier.

## 224 Traitement des surfaces extérieures :

C'est la peinture de l'édicule Groupe E et une provision pour un traitement des bétons de la façade du réservoir. Elle risque de souffrir pendant les travaux.

## 272 Ouvrages métalliques :

C'est l'abribus, le nouvel escalier de secours depuis le balcon, le garde-corps sur le parking, les grilles sur cadre sous le balcon pour fermer la partie TP.

## 411 Travaux de l'entreprise de maconnerie :

C'est l'installation de chantier, les fouilles et terrassement, les couches de fondations pour les surfaces carrossables, les bordures, pavages et escaliers, les chaussées et revêtements de voirie, les canalisations et ragréés pour la modification du réseau, les constructions en béton, notamment le bassin de rétention.

## 421 Travaux de jardinage :

C'est une installation de chantier, des décapages de sols, des mouvements de terre, des apports de terre végétale, des travaux de canalisation complémentaires à ceux du maçon, des revêtements en grille gazon, de petites constructions comme des socles, le travail du sol végétal et des plantations, notamment des arbres et bancs.

## 423 Équipement :

Les conteneurs extérieurs. Ces équipements sont liés à l'exploitation plus qu'à la construction.

### 469 Divers tracés :

Vu le projet, il y aura inévitablement des ratés au sol et des panneaux de signalisation.

Les CFC suivants concernent les honoraires des mandataires calculés comme une extension de mandat :

## 532 Assurance:

Le risque lié à l'eau potable doit être précisément compris et entièrement couvert par l'assurance RCTC<sup>1</sup>.

## 582 Réserve pour renchérissement :

Compté sur 30% de la valeur travaux entreprises avec un « risque » d'inflation à 2.5%.

## Remarques générales :

Le projet de base ne prévoyait pas un projet de cette envergure. Le déplacement de surfaces carrossables induit des modifications de couches de support (coffre) et des adaptations diverses. Il faut également adapter les réseaux de canalisation. La rétention n'était pas prévue initialement. Il en est de même avec l'abribus et l'élargissement du balcon qui lui-même modifie les voies de secours. C'est un projet complémentaire à celui de la salle, qui s'inscrit dans sa continuité et dans le projet de mobilité de la route de la Foulaz. Le projet de base du parking sur le réservoir a omis de traiter des points importants et complexes (statique, étanchéité, accès, préservation de l'ouvrage) dans l'exécution réelle de cet ouvrage.

## 5. Planning

Le permis de construire en lien avec la salle et le parking sur le réservoir est acquis depuis le mois de mars 2020. Un complément à ce permis a été déposé début novembre. Les travaux sont prévus pour le printemps-été 2024 à condition d'obtenir le permis de construire d'ici là.

## 6. Fonds de l'énergie et amortissement

Le montant en lien avec le regroupement solaire, soit CHF 227'000.-, sera entièrement prélevé sur le fonds de l'énergie. Par conséquent, le montant de l'investissement qui sera amorti porte sur CHF 1'933'000.-.

Si l'on parle des aménagements extérieurs uniquement, soit un montant total de CHF 1'836'900.-, il faut retrancher le montant en lien avec le parking au-dessus du réservoir, soit CHF 543'000.-. D'autres montants en lien avec le perron, le prolongement du balcon et la nouvelle sortie de secours associée et le bac de rétention sous le parking entourant le futur écopoint doivent être soustraits : montant estimé à CHF 310'000.-.

Par conséquent, les aménagements extérieurs, comme l'exécutif l'entendaient au sein de sa planification financière et du budget des investissements 2023 et 2024, s'élèvent finalement à CHF 983'900.- à mettre en comparaison avec les CHF 500'000.- prévus initialement.

Pour rappel, le montant pour la construction dudit ouvrage, soit CHF 7'300'000.-, est entièrement préfinancé; par conséquent, pas d'amortissements. Pour finalement un investissement avoisinant les CHF 10 millions (CHF 9'233'000.- pour avoir le chiffre exact), seul CHF 1'933'000.- doit être amorti, soit CHF 57'309.- par année.

9

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> RC Travaux de Construction

## 7. Conclusion

Au sein du budget des investissements et validé par votre autorité, l'investissement prévu s'élevait à CHF 500'000.- (comme précisé au sein du point précédent). Ce rapport a été présenté à la commission financière le 21 novembre, le préavis pour cette demande de crédit est positif à l'unanimité.

Ce rapport a été présenté à la commission technique le 28 novembre 2022 avec un préavis favorable à l'unanimité.

Au vu de ce qui précède, le Conseil communal vous demande de bien vouloir accepter cette demande de crédit de CHF 2'220'000.-.

En se tenant à votre disposition pour toute information complémentaire, le Conseil communal vous prie d'agréer, Madame la présidente, Mesdames les conseillères générales, Messieurs les conseillers généraux, ses salutations distinguées.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL Le vice-président, Le chef du dicastère, François Del Rio Tom Egger

La Grande Béroche, le 29 novembre 2023

**Annexe**: plan des aménagements extérieurs



Arrêté relatif à une demande de crédit de CHF 2'220'000.- relative aux aménagements extérieurs, aux équipements et au regroupement solaire pour la salle de gym et polyvalente de Gorgier

Le Conseil général de la commune de La Grande Béroche,

vu la loi sur les communes, du 21 décembre 1964 ;

vu la loi sur les finances de l'État est des communes (LFinEC), du 24 juin 2014 ;

vu le règlement sur les finances communales, du 14 septembre 2020 ;

vu le rapport du Conseil communal, du 29 novembre 2023 ;

## arrête:

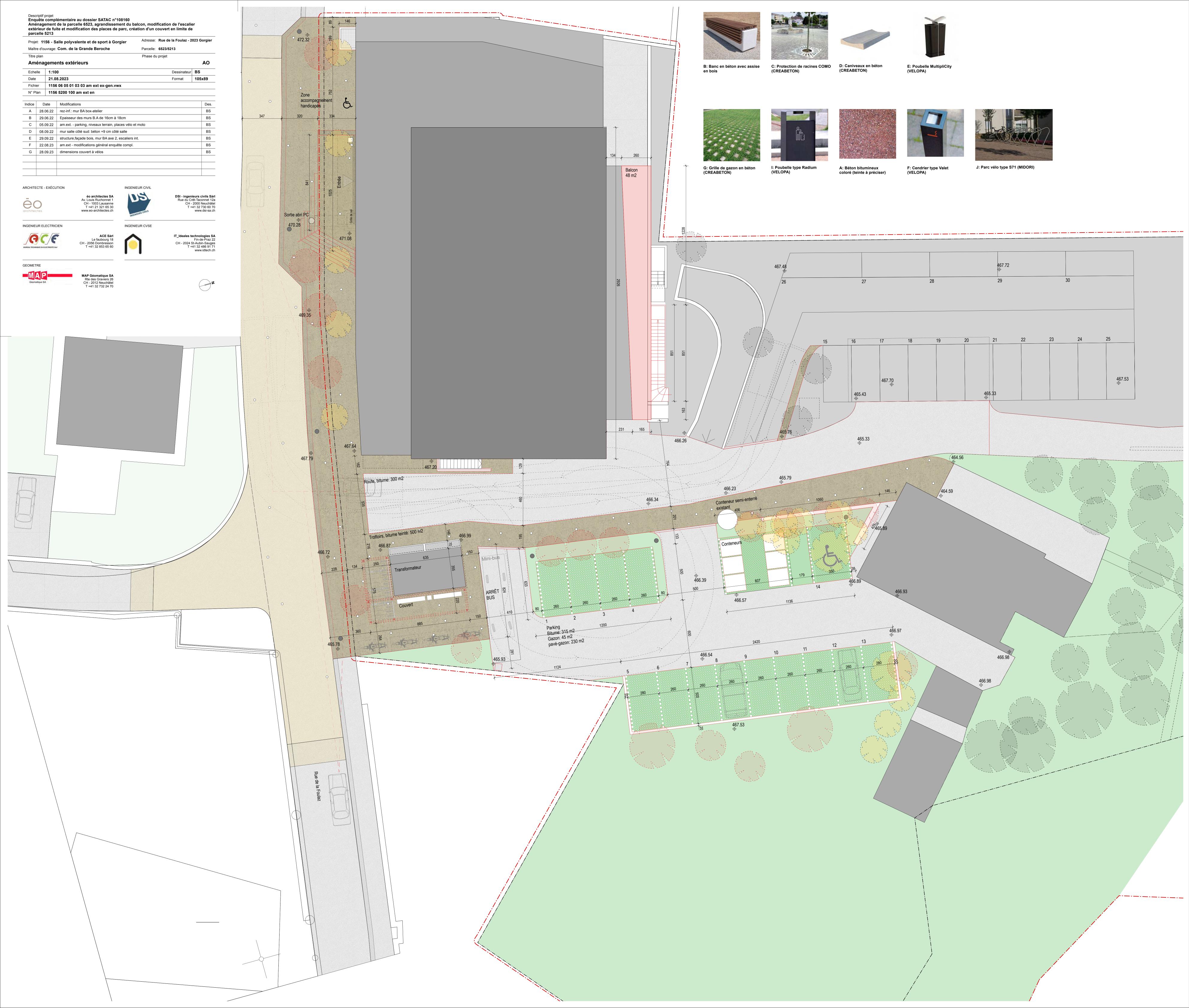
- Art. 1<sup>er</sup>: Un crédit d'engagement de CHF 2'220'000.- est accordé au Conseil communal pour les aménagements extérieurs, les équipements et le regroupement solaire de la nouvelle salle de sport polyvalente de Gorgier.
- Art. 2: Le montant de la dépense sera porté aux comptes des investissements « 3413 Salle de gymnastique Gorgier » et amorti conformément à la loi au taux de 2.88%.

La dépense en lien avec le regroupement solaire d'un montant CHF 227'000.- est compensée par un prélèvement sur le fonds communal de l'énergie.

- **Art. 3 :** Le Conseil communal est autorisé à conclure l'emprunt nécessaire au financement dudit crédit.
- Art. 4 : Le Conseil communal est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui deviendra exécutoire à l'expiration du délai référendaire.

La Grande Béroche, le 18 décembre 2023

AU NOM DU CONSEIL GÉNÉRAL La présidente, La secrétaire, Donatella Vantaggio Maëlle Petitpierre



# Descriptif projet Enquête complémentaire au dossier SATAC n°108160 Aménagement de la parcelle 6523, agrandissement du balcon, modification de l'escalier extérieur de fuite et modification des places de parc, création d'un couvert en limite de parcelle 5213



N° Pla	an <b>1156</b>	5 5201 100 am ext él en	
Indice	Date	Modifications	Des
Α	28.06.22	rez-inf.: mur BA box-atelier	BS
В	29.06.22	Epaisseur des murs B.A de 16cm à 18cm	BS
С	05.09.22	am.ext parking, niveaux terrain, places vélo et moto	BS
D	08.09.22	mur salle côté sud: béton +9 cm côté salle	BS
Е	29.09.22	structure,façade bois, mur BA axe 2, escaliers int.	BS
F	22.08.23	am.ext - modifications général enquête compl.	BS
G	28.09.23	dimensions couvert à vélos	BS

INGENIEUR CIVIL

DE

INGENIEUR CVSE

ARCHITECTE - EXÉCUTION

INGENIEUR ELECTRICIEN

éo architectes SA
Av. Louis Ruchonnet 1
CH - 1003 Lausanne
T +41 21 321 65 30
www.eo-architectes.ch

T +41 21 321 65 30 www.eo-architectes.ch

Le faubourg 18 CH - 2056 Dombresson T +41 32 853 65 60

ACE Sàrl

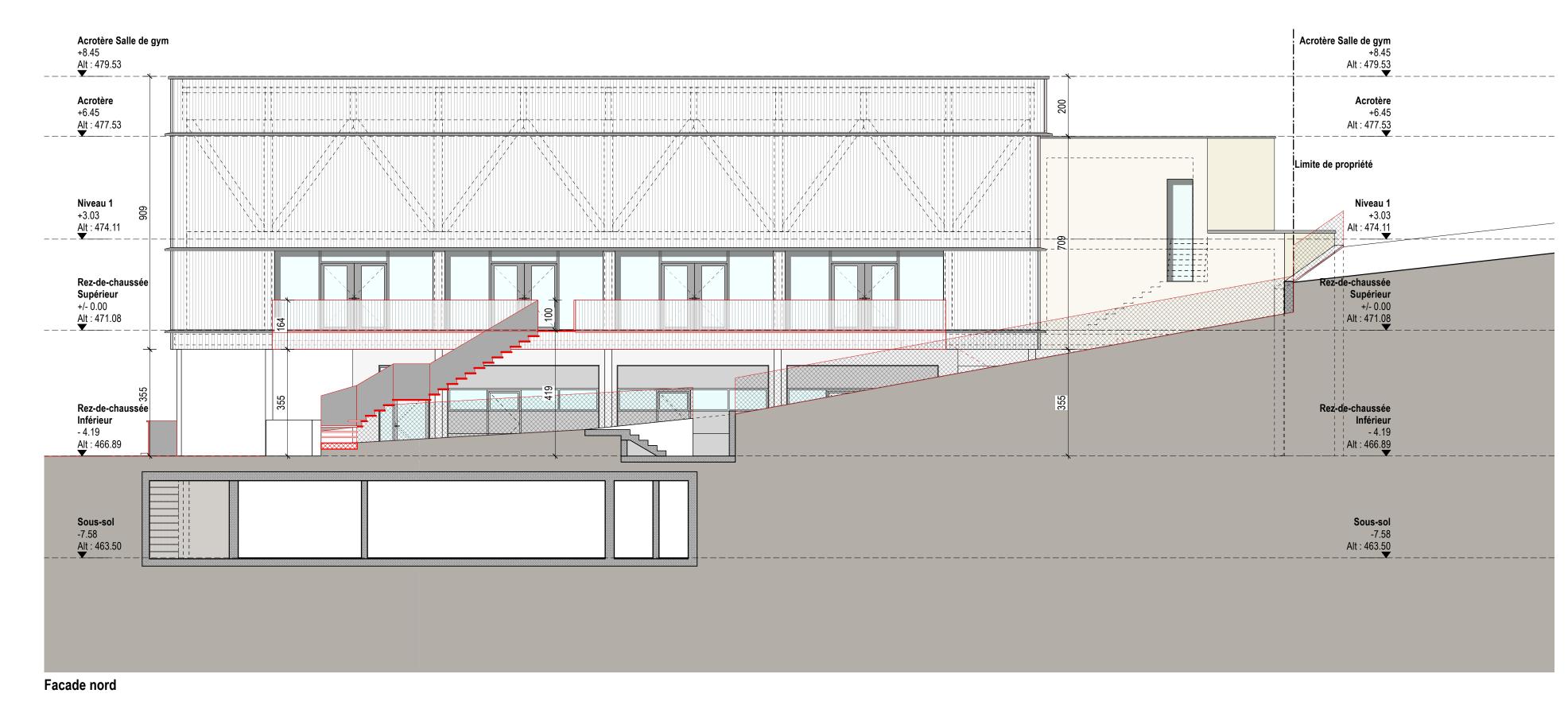
DSI - ingenieurs civils Sàrl Rue du Crêt-Taconnet 12a CH - 2000 Neuchâtel T +41 32 730 60 70 www.dsi-sa.ch

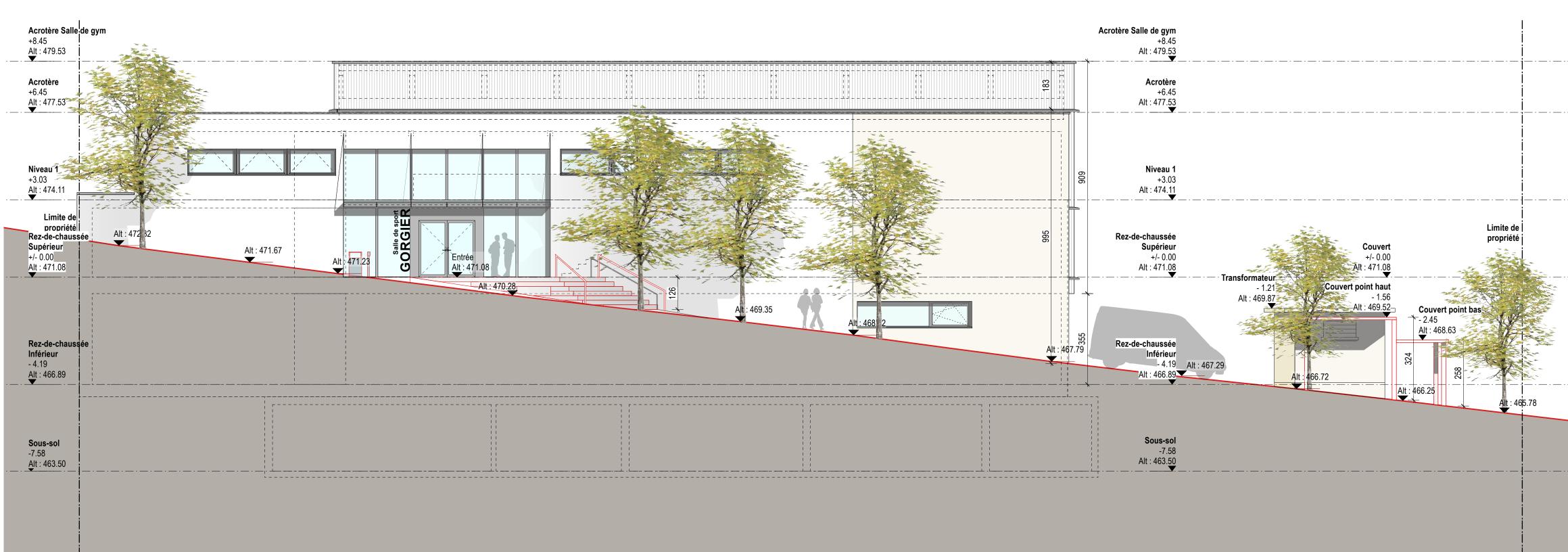
www.idtech.ch

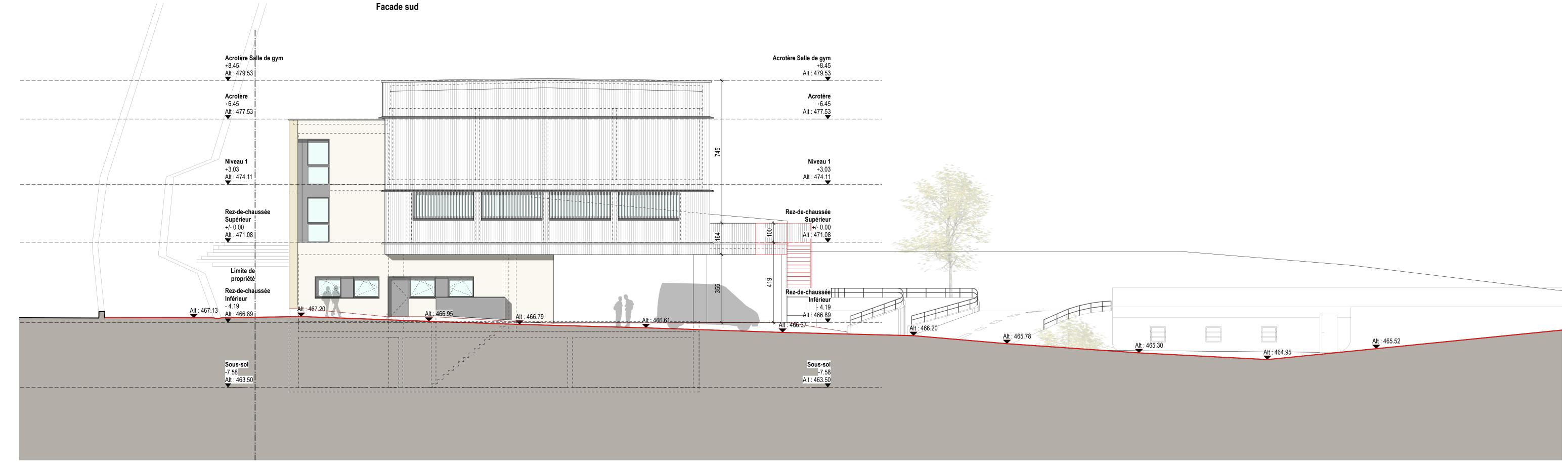
IT\_Ideales technologies SA Fin-de-Praz 22 CH - 2024 St-Aubin-Sauges T +41 32 486 91 71

GEOMETRE

MAP Géomatique SA
Rte des Graviers 26
CH - 2012 Neuchâtel
T +41 32 732 24 70







Descriptif projet

Enquête complémentaire au dossier SATAC n°108160 Aménagement de la parcelle 6523, agrandissement du balcon, modification de l'escalier extérieur de fuite et modification des places de parc, création d'un couvert en limite de

parcelle 5213

Projet: 1156 - Salle polyvalente et de sport à Gorgier

Adresse: Rue de la Foulaz - 2023 Gorgier

Maître d'ouvrage: Com. de la Grande Beroche

Parcelle: 6523/5213

Phase du projet

Aménagements extérieurs - couvert à vélos

ΑO

Echelle	1:100	Dessinateur	BS
Date	21.08.2023	Format	A2
Fichier	1156 06 05 01 03 03 am ext ex-gen.vwx		
N° Plan	1156 5203 50 am ext couvert en		

Indice	Date	Modifications	Des.
Α	28.06.22	rez-inf.: mur BA box-atelier	BS
В	29.06.22	Epaisseur des murs B.A de 16cm à 18cm	BS
С	05.09.22	am.ext parking, niveaux terrain, places vélo et moto	BS
D	08.09.22	mur salle côté sud: béton +9 cm côté salle	BS
Е	29.09.22	structure,façade bois, mur BA axe 2, escaliers int.	BS
F	22.08.23	am.ext - modifications général enquête compl.	BS
G	28.09.23	dimensions couvert à vélos	BS

## ARCHITECTE - EXÉCUTION



éo architectes SA Av. Louis Ruchonnet 1 CH - 1003 Lausanne T +41 21 321 65 30

DSI - ingenieurs civils Sàrl Rue du Crêt-Taconnet 12a CH - 2000 Neuchâtel T +41 32 730 60 70 www.dsi-sa.ch

## INGENIEUR ELECTRICIEN



ACE Sàrl Le faubourg 18 CH - 2056 Dombresson T +41 32 853 65 60

www.eo-architectes.ch

INGENIEUR CVSE

INGENIEUR CIVIL

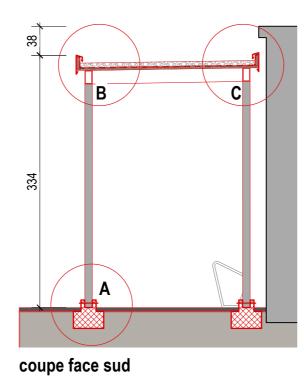
IT\_Ideales technologies SA Fin-de-Praz 22 CH - 2024 St-Aubin-Sauges T +41 32 486 91 71 www.idtech.ch

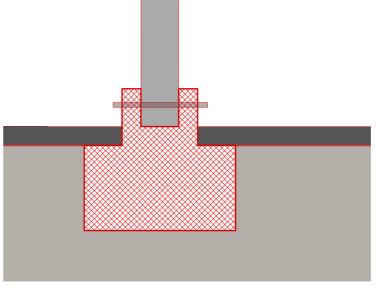
# GEOMETRE



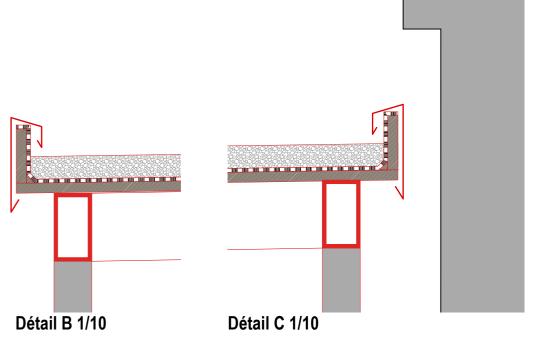
MAP Géomatique SA Rte des Graviers 26 CH - 2012 Neuchâtel T +41 32 732 24 70

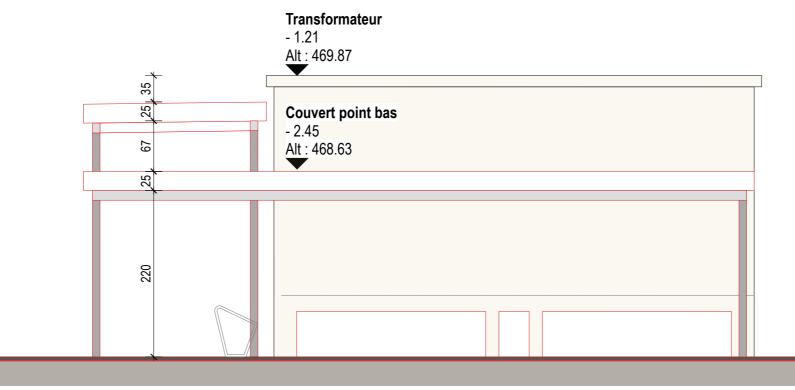


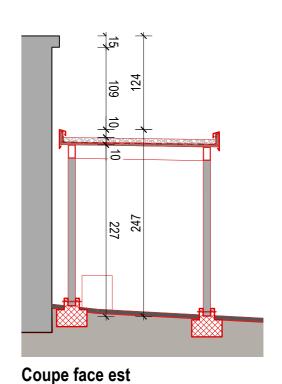


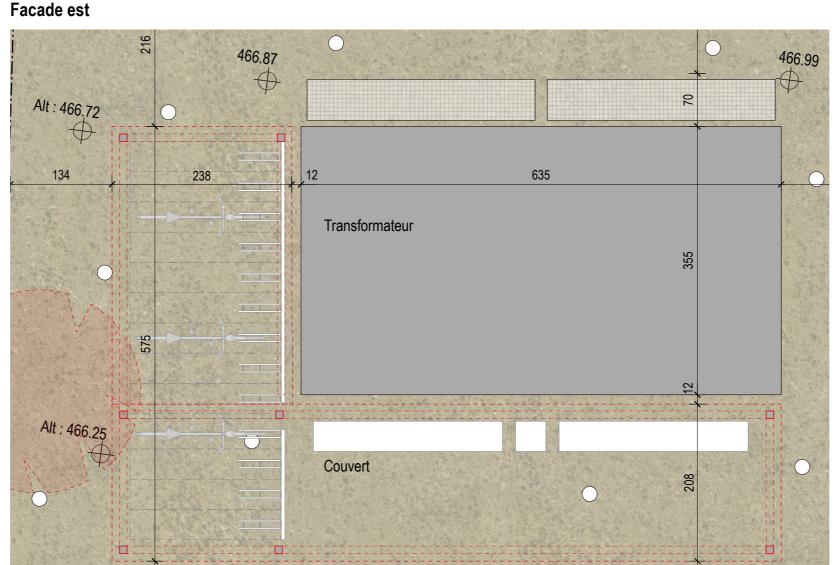


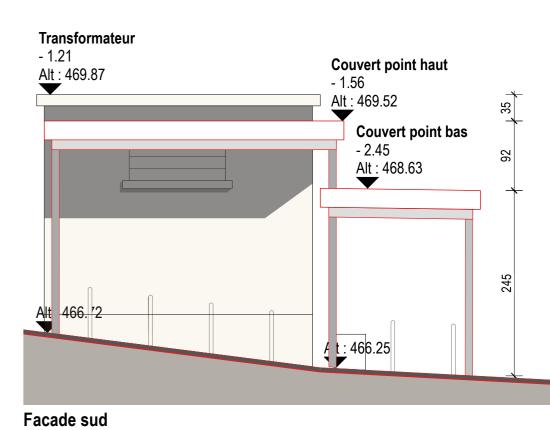












Plan

Descriptif projet

Enquête complémentaire au dossier SATAC n°108160 Aménagement de la parcelle 6523, agrandissement du balcon, modification de l'escalier extérieur de fuite et modification des places de parc, création d'un couvert en limite de

parcelle 5213

Projet: 1156 - Salle polyvalente et de sport à Gorgier

Adresse: Rue de la Foulaz - 2023 Gorgier

Maître d'ouvrage: Com. de la Grande Beroche Parcelle: 6523/5213

Phase du projet

Aménagements extérieurs - détails

ΑO

Echelle	1:100	Dessinateur	BS
Date	21.08.2023	Format	
Fichier	1156 06 05 01 03 03 am ext ex-gen.vwx		
N° Plan	1156 5204 50 am ext détails ex-gen		

Indice	Date	Modifications	Des.
A	28.06.22	rez-inf.: mur BA box-atelier	BS
В	29.06.22	Epaisseur des murs B.A de 16cm à 18cm	BS
С	05.09.22	am.ext parking, niveaux terrain, places vélo et moto	BS
D	08.09.22	mur salle côté sud: béton +9 cm côté salle	BS
E	29.09.22	structure,façade bois, mur BA axe 2, escaliers int.	BS
F	22.08.23	am.ext - modifications général enquête compl.	BS
G	28.09.23	dimensions couvert à vélos	BS

## ARCHITECTE - EXÉCUTION



éo architectes SA Av. Louis Ruchonnet 1 CH - 1003 Lausanne T +41 21 321 65 30 www.eo-architectes.ch



INGENIEUR CVSE

INGENIEUR CIVIL

DSI - ingenieurs civils Sàrl Rue du Crêt-Taconnet 12a CH - 2000 Neuchâtel T +41 32 730 60 70 www.dsi-sa.ch

## INGENIEUR ELECTRICIEN



ACE Sàrl Le faubourg 18 CH - 2056 Dombresson T +41 32 853 65 60



IT\_Ideales technologies SA Fin-de-Praz 22 CH - 2024 St-Aubin-Sauges T +41 32 486 91 71 www.idtech.ch

# GEOMETRE





